



## **Municipalité de Sainte-Sabine**

### **AVIS PUBLIC**

#### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE 21 JUIN 2017 SUR LE 1<sup>er</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-06-391 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné concernant la disposition relative aux usages autorisés dans les îlots déstructurés, avis public est donné de ce qui suit :**

#### **1. Adoption du premier projet de règlement**

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 5 juin 2017, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement suivant :

- *Règlement numéro 2017-06-391 modifiant le règlement numéro 2007.07.291 intitulé ZONAGE, afin d'autoriser l'élevage d'animaux à l'intérieur des îlots déstructurés*

#### **2. Assemblée publique de consultation**

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu **le 21 juin 2017, 19h, à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

#### **3. Objet du premier projet de règlement**

Le premier projet de règlement numéro 2017-06-391 a pour objet d'autoriser l'élevage d'animaux à l'intérieur des îlots déstructurés, qui sont situés à l'intérieur de la zone agricole permanente.

#### **4. Zones concernées**

Les zones SSB-01, SSB-02, SSB-03, SSB-04, SSB-06, SSB-07A, SSB-07B et SSB-08 sont visées par le projet de règlement.

#### **5. Consultation du projet de règlement**

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Sabine, ce 7<sup>e</sup> jour de juin 2017.

Chantal St-Germain  
Directrice générale, secrétaire-trésorière